



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 5 octobre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Gaël André, Raphaël Moll.

Absents excusés : Benoît Martinaud.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Infos générales

Pour toute communication par mail auprès du District, pensez à bien préciser sur votre message la catégorie et le match (ou la date et le numéro s'il s'agit d'un plateau) concernés afin de faciliter les échanges.

Vous pouvez retrouver en fin de PV une rubrique « Tournois » regroupant l'ensemble des tournois organisés par les clubs du département. N'hésitez pas à communiquer par mail au District les informations nécessaires (dates, lieux et catégories) concernant vos tournois afin que la Commission les diffuse.

U6/U7

Feuille de plateau manquante du plateau 1 du 01/10 :

- Plateau G organisé par Gontaud.

Merci de faire parvenir rapidement cette feuille de plateau au District par courrier ou par mail.

Ajout de 2 équipes de Confluent/USPF qui participeront aux mêmes plateaux que les 3 autres équipes à compter du plateau n° 2 du 15/10.

U8/U9

Modifications de plateaux :

Ajout d'une 2^{ème} équipe d'Astaffort qui participera aux mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe à compter du plateau n°2 du 08/10.

Plateau I du 08/10 organisé par le Mas d'Agénais : absence de Caumont/Fourques.

U10/U11

Pour toute communication par mail concernant un plateau, merci de bien préciser le n° de la journée concernée ainsi que le ou les n° de plateau(x).

Il est impératif de prévenir le District et le club recevant en cas d'absence sur un plateau.

Pour les clubs recevant 2 plateaux, en cas d'absence d'une ou deux équipes sur les six prévues au total, il est possible de regrouper les équipes présentes sur un seul plateau de 4 ou 5 équipes en utilisant évidemment les feuilles de plateau à 4 ou 5 équipes correspondantes.

L'épreuve de jonglerie est obligatoire sur chaque plateau.

Feuilles de plateau manquantes de la journée 1 du 01/10 :

- Plateaux 1 et 2 organisés par le SU Agen.
- Plateaux 3 et 4 organisés par le Passage FC.
- Plateaux 9 et 10 organisés par Penne/Saint-Sylvestre.
- Plateaux 13 et 14 organisés par FCVL.
- Plateau 21 organisé par Sainte-Bazeille.
- Plateau 22 organisé par Cancon.

Merci de faire parvenir rapidement ces feuilles de plateau au District par courrier ou par mail.

Modifications de plateaux :

Journée 3 du 15/10 :

Plateaux 17 et 18 : ces plateaux initialement prévus au Mas d'Agenais se joueront sur les installations de Marmande. Les plateaux débiteront à 10h00 précises.

Sont concernés : Marmande 2 et 3, Tonneins 1 et 2 et Le Mas 1 et 2.

Les clubs souhaitant modifier leurs engagements (ajouts ou retraits d'équipes) pour la 2nde phase peuvent le faire jusqu'au mercredi 19/10 dernier délai.

Ajouts validés : SU Agen 3, Casteljaloux 2 et Villereal 2.

Challenges :

Le 1^{er} tour du Challenge Départemental et le 1^{er} tour du Challenge Ransinan auront lieu le samedi 19 novembre sous forme d'échiquier. Les clubs intéressés pour l'organisation de ce 1^{er} tour peuvent dès à présent se manifester par mail auprès du District.

A partir de cette saison, le Challenge Départemental ne sera ouvert qu'aux équipes 1 de chaque club. Toutes les équipes supérieures participeront uniquement au Challenge Ransinan.

Candidatures reçues et validées : SU Agen, Bias et Casteljaloux.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Les scores des matchs doivent être saisis sur Footclubs par le club recevant au plus tard le dimanche soir suivant le match.

Merci d'utiliser de préférence les feuilles de match pré-imprimées disponibles sur Footclubs. Vous pouvez retrouver [le mode opératoire](#) pour les imprimer sur le site du District, rubrique Documents puis compétitions, catégorie U13.

Forfaits :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Match n° 25058438 Castelmoron 2 / Gontaud 2 du 01/10 : forfait de Gontaud 2 (1^{er} forfait).

Castelmoron 2 : 3 buts, 3 points ; Gontaud 2 : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

Match n° 25058439 USVP / Miramont 2 du 01/10 : forfait de Miramont 2 (1^{er} forfait).
USVP : 3 buts, 3 points ; Miramont 2 : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Match n° 25058541 Monflanquin / FCVL 3 du 01/10 : forfait de FCVL 3 (1^{er} forfait).
Monflanquin : 3 buts, 3 points ; FCVL 3 : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Match n° 25058615 OS Agenais / Laugnac du 01/10 : forfait de OS Agenais (2^{ème} forfait).
OS Agenais : 0 but, - 1 point ; Laugnac : 3 buts, 3 points. Pas d'application des sanctions financières.

Match n° 25058617 Agen RC / Laroque/Maurin du 01/10 : forfait de Agen RC (1^{er} forfait).
Agen RC : 0 but, - 1 point ; Laroque/Maurin : 3 buts, 3 points. Pas d'application des sanctions financières.

Report de match :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Le match n° 25058441 Miramont 2 / Tonneins 2 du 08/10 est reporté au mercredi 12 octobre à 18h00 après accord entre les 2 clubs.

Feuille de match manquante :

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Match n° 25044634 Rives d'Olt 1 / FCVL 1 du 01/10.

Feuilles de match incomplètes ou non conformes :

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Match n° 25057304 FC Marmande 2 / Marcellus-Caumont 1 du 01/10 : manque nom et n° de licence de l'éducateur de Marcellus/Caumont 1 dans le cadre « banc visiteur ».

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Match n° 25057994 FCPA 2 / Rives d'Olt 2 du 01/10 : manque nom et n° de licence de l'éducateur de FCPA 2 dans le cadre « banc recevant ».

Match n° 25057996 Passage FC 1 / JSVL 2 du 01/10 : manque nom et n° de licence de l'éducateur de Passage FC 1 dans le cadre « banc recevant » ainsi que le nom et n° de licence de l'arbitre.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Match n° 25058405 Casteljaloux / Saint-Pardoux du 01/10 : manque noms et n° de licences des éducateurs des 2 équipes dans les cadres « banc recevant » et « banc visiteur ».

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Match n° 25058440 Tonneins 2 / Monbahus du 01/10 : manque noms et n° de licences des éducateurs des 2 équipes dans les cadres « banc recevant » et « banc visiteur ».

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Match n° 25058616 BAFC 5 / FCPA 3 du 01/10 : manque noms et n° de licences des éducateurs des 2 équipes dans les cadres « banc recevant » et « banc visiteur ».

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule E :

Match n° 25058520 Nérac / Passage FC 2 du 01/10 : manque noms et n° de licences des éducateurs des 2 équipes dans les cadres « banc recevant » et « banc visiteur ».

Match n° 25058646 BAFC 4 / FCPA 4 du 01/10 : manque noms et n° de licences des éducateurs des 2 équipes dans les cadres « banc recevant » et « banc visiteur ».

Les sanctions financières concernant les feuilles de match manquantes, incomplètes ou non conformes ne seront appliquées qu'à partir du 1^{er} novembre comme prévu par le règlement.

Pour information, les montants des amendes sont de :

- 30€ pour une feuille de match manquante (non reçue au District le mercredi suivant le match).
- 7€ par feuille de match incomplète (absence de n° de licence joueur ou responsable d'équipe).
- 6,50€ pour une feuille de match non conforme (absence nom ou n° licence ou signature arbitre, absence nom équipes, absence score, absence de signatures des responsables d'équipe).

U15

Report de match :

U15 Honneur :

Match n° 25056347 FCPA 2 / FCVL 2 du 01/10 non joué pour cause de terrain impraticable : la Commission fixe ce match au samedi 5 novembre à 15h00.

U17 – U18

U18 Honneur :

Courriel du club de Sainte-Bazille en date du 04/10 :

La Commission prend note du courriel et une réponse y sera apportée.

Concernant le faible nombre de matchs restants suite à 2 cas de forfait général dans cette poule, la Commission comprend la frustration des clubs engagés et propose aux clubs exempts de se rencontrer sur des rencontres amicales aux dates libres jusqu'en décembre.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :
(pas de modifications par rapport au précédent PV)

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
PASSAGE FC	samedi 22 octobre 2022	U8/U9 U10/U11	Vincent Lussagnet : 06 68 71 23 34 @ : passagefootballclub47@gmail.com

Le Président
A. MARCQ